



Pesticides : la ministre de l'Agriculture se couche devant la FNSEA et la multinationale BASF

La ministre Genevard vient d'accorder des dérogations de 120 jours à une longue liste de pesticides qui n'étaient plus autorisés en France pour des raisons liées à leurs impacts sur la santé et l'environnement.

Parmi ces produits se trouvent les insecticides Verséon, et Kadrion, contre les pucerons de la betterave pour l'un, et des fruits à pépins pour l'autre, tous les deux étant à base de dimpropridaz.

Cette matière active avait été découverte par les Faucheuses et Faucheurs Volontaires chez BASF à Genay, lors de leur inspection citoyenne en juin 2025. Le dimpropridaz n'a jamais été autorisé au niveau européen, et donc ses impacts toujours pas évalués, ce qui jusque là n'empêchait pas BASF de le produire illégalement.

Cette décision ministérielle est scandaleuse. Le gouvernement se couche devant la FNSEA pour le plus grand plaisir des multinationales de l'agrochimie.

Parmi la longue liste des pesticides ré-autorisés figurent également d'autres produits jamais autorisés par les agences européennes, et d'autres dont l'usage avait été interdit.¹

Les Faucheurs et Faucheuses Volontaires :

- sont offusqués par ces dérogations et exigent du gouvernement le retrait de ce texte
- attendent avec impatience les suites juridiques et pénales des enquêtes réalisées chez BASF Genay par la DREAL et la BNEVP suite à l'inspection citoyenne de juin 2025

Dans un contexte de dérèglementation européenne des pesticides (autorisations à vie avec Omnibus 10), et au niveau national du retour de la loi Duplomb, la ministre Genevard se cache derrière l'argument de « situation d'urgence sanitaire »

La véritable urgence sanitaire est de protéger l'ensemble de la population des impacts des pesticides sur la santé, sur la qualité de l'eau, de l'air et des sols, et de toute la biodiversité, c'est à dire tous les êtres vivants et les écosystèmes.

La seule priorité, c'est l'arrêt de la fabrication et de l'usage des pesticides, et le soutien à une agriculture biologique, paysanne, et accessible à tous et toutes

Contacts : 06 41 41 51 54 - collectif@faucheurs-volontaires.fr

1 Voir le dossier de Basta-Mag sur « On en Agro » : <https://basta.media/scandale-pesticides-non-autorises-en-Europe-mais-utilises-en-France-Movento-spirotetramate-Verseon-dimpropridaz-Avanza-benzobicyclon>